

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W19-510299

CA

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 12854		Société : RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL Hajdaoui Azizia			
Date de naissance : 07/09/86			
Adresse : Tisimi, rue 11 N° 6 Hay Hassan Casablanca			
Tél. : 06.61.31.94.05	Total des frais engagés : 479,8 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Professeur Nadia ZINOUN 41, Bd 1er Novembre Casablanca 20120 Praticien en Gynécologie et Obstétrique			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : EL Hajdaoui A.B.ZA Age:			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Professeur Nadia ZINOUN 25 FEV 2020 <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : OSST			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
26 FEV. 2020			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAS AL ACCUEIL SIEGE le 23/01/20

Signature de l'adhérent(e) :

EL Hajdaoui

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
JAN. 2020	As		280.00	NP : 1 Professeur Naima MOU Née en 1978 41, Bd. 1 1er Etage, Casablanca Tél: 0522 20 75 77 ICE 1223 091141812

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POLYCLINIQUE Dr T.B Abdellatif 58, Rue Mly Thami Casa Tél. 0522 90 21 67	23/01/20 Hay Hassan	229.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

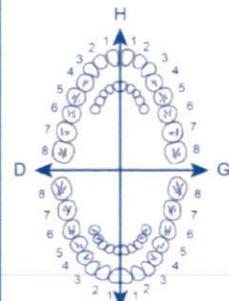
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

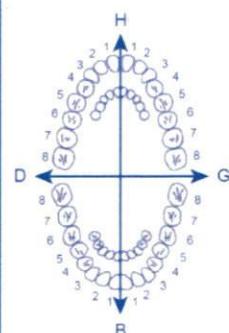
Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة نادية زنون

Pro NOUN
6 118001 100620

TARDYFERON B9
30 comprimés pelliculés
Fer 50 mg / Acide folique 0,350 mg

Distribué par Cooper Pharma
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
Amina DAQUDI - Pharmacien Responsable
PPV : 51.60 DH

ECHOGRAPHIE - ENDOSCOPIE

LOGIQUE
TALE
OUPLE

Casablanca, le 23 ماي 2020

أستاذة ميرزة
إختصاصية في طب النساء والتوليد
أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء
توليد - جراحة أمراض النساء
جراحة الثدي - العقم
الفحص بالصدى - الفحص بالمنظار

Dr El Dajoudi Aziza

R.A. Go & B

- Tardyferon B9

1 cp/j x 3 mois.

RF. 50

Kalest. 20.

1 cp/j le matin au Petit
dej.

22g. JU

PHARMACIE POLYCLINIQUE

Dr. TIR Abdelaziz
58, Route Mly Thami Hay Hassani

Professeur Nadia ZINOUN
Spécialiste en Gynécologie et Obstétrique
1er Etage, Zektouni Res. Listikrar
41 Bd. Zektouni - Casablanca
Tél. : 0522 20 76 78 / Fax : 0522 20 76 78
ICE : 00178322320232 - TIP : 001141612

41. شارع الزرقطوني - إقامة الإستقرار - الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاشتاج : 78 22 05 76 77 78 73

41, Bd. Zerkouni - Résidence Listikrar 1er Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 20 76 77/78/73 - Fax : 05 22 20 76 78

LOT 181368
EXP 02/2021
PPV 75.00DH